

Projet PAGFAL – Algérie

Fiche de poste

Expert.e résident.e en comptabilité publique

Intitulé du poste :	Expert.e résident.e en comptabilité publique
Nom du projet :	Projet d'appui à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources domestiques en Algérie (PAGFAL)
Bailleur :	Union Européenne
Durée :	Contrat de travail de 12 mois renouvelables (le projet se termine en février 2027)
Emplacement de la mission :	Alger, Algérie
Date limite de réponse :	04/01/2025

NOM ET DESCRIPTION DU PROJET :

Le projet d'appui à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources domestiques en Algérie (PAGFAL) vise l'amélioration de la gestion des finances publiques afin de permettre aux autorités algériennes de renforcer la discipline budgétaire, l'allocation optimale des ressources publiques, et l'efficacité des services fournis par l'État.

Ce projet s'aligne avec la dynamique des réformes majeures engagées par les autorités nationales et matérialisées par le *Plan d'Action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République* (PAG) adopté en septembre 2021. Le PAG prévoit notamment la consolidation de l'État de droit et la rénovation de la gouvernance, et une relance et un renouveau économique.

En septembre 2018, avec l'adoption de la Loi organique relative aux lois de finances n°18-15 du 2 septembre 2018, les autorités algériennes s'étaient déjà engagées dans une réforme de la gestion des finances publiques, désormais axée sur la programmation pluriannuelle, la gestion budgétaire programmatique et par la performance. Conformément aux dispositions de la LOLF, la Loi de finances 2023 a été élaborée, adoptée et exécutée en mode budget-programme, sans que tous les chantiers nécessaires à son opérationnalisation, à son exécution ou à son accompagnement aient totalement abouti.

Le PAGFAL, financé par l'Union européenne à hauteur de 12M€, est mis en œuvre par Expertise France au bénéfice du Ministère des Finances algérien. Il doit durer 48 mois (février 2023-février 2027).

Le projet s'articule autour de quatre axes principaux :

- Améliorer les capacités du ministère des Finances ;
- Améliorer la qualité de la dépense ;
- Tenir la comptabilité générale en droits constatés et améliorer le reporting ;
- Renforcer la mobilisation des ressources intérieures.

L'assistance technique est mise œuvre par une équipe projet principalement terrain (basée à Alger) composée de :

- (i) Une cheffe de projet
- (ii) Un conseiller technique
- (iii) Une chargée de projet locale
- (iv) Des personnels mutualisés assurant les fonctions support
- (v) 4 experts techniques basés à Alger (gestion budgétaire, comptabilité, systèmes d'information et fiscalité)
- (vi) Une chargée de communication.

DESCRIPTION DE LA MISSION :

Les activités de l'expert.e résident en comptabilité publique s'inscrivent :

- 1) Dans le cadre général du projet PAGFAL, de manière transversale ou sur des activités communes à plusieurs composantes
- 2) Dans le cadre spécifique de la composante 3 sur la comptabilité publique.

La composante comptabilité publique porte sur l'appui à la Direction générale du trésor et de la comptabilité (DGTC) sur 2 axes :

- Assurer la tenue de la comptabilité générale de manière conforme à la LOLF et à la loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière :
 - Appuyer la gouvernance et le pilotage de la réforme comptable
 - Appuyer l'adaptation des systèmes d'information
 - Appuyer la finalisation du cadre normatif comptable et réglementaire
 - Appuyer la mise en oeuvre de la comptabilité générale de l'État en droits et obligations constatés
 - Appuyer l'élaboration du premier Bilan d'ouverture
 - Appuyer le déploiement du contrôle interne comptable
 - Appuyer le renforcement de l'audit interne comptable
- Améliorer l'intégrité, l'exhaustivité, l'exactitude des restitutions :
 - Appuyer l'élaboration du compte général de l'État
 - Appuyer le dispositif de centralisation comptable.

Dans le respect des procédures et des règles définies par Expertise France (agence de mise en œuvre, employeur), l'Union européenne (bailleur) et les autorités algériennes (bénéficiaires), l'expert.e résident.e en comptabilité publique :

- contribuera de manière active à la mise en œuvre des activités (les activités transversales du PAGFAL, les activités du projet qui incluraient les questions comptables, comme les activités relatives à la composante 3 sur la comptabilité publique) ;

- sera le point focal technique pour la Direction générale du trésor et de la comptabilité (DGTC) et les partenaires de mise en œuvre aux niveaux central, déconcentré et parapublic ;
- participera à l'élaboration des termes de références pour développer un système d'information dédié à la gestion budgétaire et comptable de l'État algérien ;
- proposera des mesures d'organisation et de modernisation de la tenue de la comptabilité d'exercice s'appuyant sur les fonctionnalités offertes par le système d'information intégré ;
- identifiera les besoins en termes d'expertise ;
- orientera et co-animera le travail des entreprises, expert.e.s et partenaires de mise en œuvre ;
- préparera et participera aux comités de pilotage, aux comités de coordination et aux comités techniques comptabilité ;
- assurera la qualité, la cohérence interne et externe des activités, notamment avec les autres programmes en cours dans les domaines d'intervention ;
- facilitera la coordination globale entre les expert.e.s court terme, et s'assurera de la complémentarité des actions mises en œuvre tout au long du projet sur la composante comptabilité ;
- s'assurera également de l'adéquation des activités proposées avec les approches développées dans le cadre du troisième axe (tenir la comptabilité générale en droits constatés et améliorer les restitutions) ;
- sera amené.e à se déplacer au sein des wilayas afin d'appuyer la mise en œuvre des activités dans l'intérieur du pays.

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES :

- Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau master ou équivalent dans le domaine des finances publiques, économie, économie du développement, science politique, ou tout autre domaine pertinent pour la mission ;
- Connaissance des mécanismes de coopération, de l'aide publique au développement, des acteurs de la coopération internationale ;
- Sens du relationnel, de la communication et du travail en équipe ;
- Compétences en coordination d'équipe ;
- Facilité à évoluer dans un environnement multiculturel ;
- Excellentes compétences rédactionnelles ;
- Excellent sens de l'organisation et de la rigueur ;
- Autonomie, flexibilité et réactivité ;
- Parfaite maîtrise du français ;
- Une connaissance des procédures d'Expertise France et/ou de l'UE sera un avantage significatif ;
- Une connaissance des fonctionnalités du progiciel SAP serait également un plus.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE GENERALE ET SPECIFIQUE :

- 10 ans minimum d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des finances publiques en comptabilité publique ;
- Expérience dans la mise en œuvre de réformes des finances publiques, notamment de réforme comptable, et dans l'accompagnement de changement, en particulier dans le cadre des projets de coopération internationale ;
- Expérience de terrain. Une expatriation en Algérie ou dans la région Afrique du Nord sera appréciée.

Informations complémentaires :

- Lieu de la mission : Alger, Algérie
- Durée du projet : 48 mois (27 mois restants)
- Forme de contrat : CDD d'usage de 12 mois renouvelable
- Date de prise de fonction : premier trimestre 2025
- Place au sein de l'équipe : l'expert.e sera placé.e sous la responsabilité de la cheffe de projet, du conseiller technique et du siège d'Expertise France. Il sera membre d'une équipe projet.

Documents et informations à fournir :

Les candidatures doivent être déposées avec CV et lettre de motivation sur la plateforme dédiée.

Les candidat.e.s intéressé.e.s par cette opportunité sont invité.e.s à soumettre leur dossier au plus tard le 04/01/2025.

Le processus de sélection des candidatures se fera en deux temps :

- *Dans un premier temps, une liste restreinte sera établie librement par Expertise France.*
- *Dans un deuxième temps, les candidat.e.s sélectionné.e.s pourront être convié.e.s à un entretien.*